

Les teintes les plus en faveur sont le bleu japonais, un bleu assez foncé, puis les nuances de "violetttes de Parme", les verts anciens et les kakis dont la vogue, quoique ancienne subsiste toujours.

Cigarette.

Propos d'Etiquette

D. --- Peut-on parler dans un salon à une dame près de qui l'on est placée et à qui l'on n'a pas été présentée ?

R.—Certainement.

D. — Peut-on ensuite, quand on rencontre dans la rue cette même personne à qui l'on a parlé sans présentation, la saluer ?

R.—Non.

D. — Si vous avez à vous nommer, devez-vous faire précéder votre nom de l'appellation de monsieur ou madame ?

R.—Une femme peut faire précéder son nom de l'épithète de: Madame. Un homme, jamais, ce serait ridicule.

Lady Etiquette.

Comme la santé, la beauté souffre des rigueurs de l'hiver. Mais on peut, quand même, braver les intempéries quand on a un chapeau qui vous coiffe bien et qui vous protège, tout en ne cessant d'être seyant à la figure. Vous trouverez ces qualités en vous adressant au magasin de modes de Madame Pageau qui sait arranger ses chapeaux de manière à convenir à tous les temps et à toutes les saisons. Ce n'est pas un talent médiocre qu'a cette remarquable modiste ; elle a vraiment toutes les qualités qui font l'artiste, et rien de vulgaire ou d'inélégant ne sort de son établissement.

Mme PAGEAU,

769, rue Sainte-Catherine Est, entre les rues Panet et Plessis

La Reine des Eaux purgatives, c'est L'EAU PURGATIVE DE RIGA. En vente partout, 25 cents la bouteille

Chronique

DEUX lettres de femmes, publiées dans les journaux, ont occupé l'attention publique de différente façon.

En effet, tandis que l'une a été encensée par tous nos confrères, l'autre a eu ce que l'on appelle une "mauvaise presse".

Sur l'initiative de M. Truffier, qui n'est pas seulement un bon comédien et un auteur distingué, mais aussi un homme d'esprit et de cœur puisqu'il est féministe — le Comité d'administration de la Comédie Française avait voté à l'unanimité l'admission de Mme Bartet. C'était un beau geste, bien fait pour réjouir les partisans du progrès féminin.

Dans une lettre rendue publique, Mme Bartet se refuse et invoque son peu de qualités administratives pour motiver son refus.

Les compliments sur sa modestie ne manqueront pas à la "divine" artiste. Elle me pardonnera d'ajouter à ce concert de louanges la note discordante du blâme.

A mon humble avis, Mme Bartet a eu tort de refuser, et, à moins que ce ne soit pour donner une leçon à certains de ses camarades masculins, le tort encore plus grand de déclarer ne pas se sentir les aptitudes qu'aucun d'eux n'a jamais avoué ne pas posséder pleinement.

Toutes les fois qu'une femme a l'air d'approuver la théorie de l'infériorité des femmes — que leur exclusion du Comité d'administration semblait ériger en principe, — elle commet une action blâmable. Et, dans le cas qui nous occupe, en refusant sous un pareil prétexte, l'honneur d'être la première femme admise au sein de ce Comité, elle en ferme l'accès aux autres, à celles qui, elles, se seraient peut-être senti les facultés administratives que sa pseudo-modestie lui fait décliner. Car il est à craindre que l'échec de cette tentative de féminis-

me ou plutôt d'impartialité de la part des membres du Comité d'administration n'y recule pour longtemps l'entrée des femmes.

Et il faut avouer que Mme Bartet, dont le talent nous a fait passer tant de soirées délicieuses, n'a aucun droit, cette fois, à nos applaudissements.

Il est plus difficile pour moi, plus délicat surtout, de blâmer notre éminente collaboratrice Marcelle Tinayre.

Ce n'est pas l'envie qui m'en a manqué, à la lecture d'une lettre très amusante,—je dois l'avouer—qu'elle a écrite au "Temps", bien imprudemment en tout cas, car elle n'était pas encore officiellement décorée, — pour dire qu'elle ne porterait pas sa croix d'honneur.

Je m'étais laissé dire qu'on n'accordait cette distinction qu'à ceux qui l'avaient sollicitée...

Qu'on l'ait demandée pour elle, puisqu'elle nous dit qu'elle n'a rien fait pour l'obtenir et qu'elle a même dissuadé ses amis de la demander, rien ne nous autorise à en douter.

On m'avait dit aussi que la signature de la personne pour laquelle on sollicite la croix est nécessaire. Il me semble qu'en ce cas, il était encore plus simple de ne point donner cette signature que de ne point porter le ruban rouge, ce joli ruban, au sujet duquel sa couturière fut si émue qu'elle lui enfonceait des épingles dans le dos, lui disant: "Madame, je vous en prie, portez le ruban rouge ; ça fera si bien sur votre "tailleur" noir!"

Madame Tinayre ajoute: "Cette profonde pensée, que je médite encore, ne me décide pas d'arborer, même sur le "tailleur" noir, cette "étoile des braves!"

"Car c'est l'étoile des braves, ô Napoléon! Mme de Staël, qui était presque un homme, ne l'a pas eue.

"L'empereur misogyne doit bien souffrir dans l'autre monde en voyant cette croix sur des poitrines qui ne ressemblent pas — heureusement! — aux robustes torses de ses grenadiers. J'épargnerai cette douleur aux mânes de Napoléon, fondateur